

# VIOLENCE CONJUGALE EN PÉRIODE PÉRINATALE (VCP) : RECHERCHE D'AIDE, IMPACTS ET RECOMMANDATIONS SELON DES HOMMES SE RECONNAISSANT COMME AUTEURS

(418) 656-3286



raiv.info@ulaval.ca



raiv.ulaval.ca

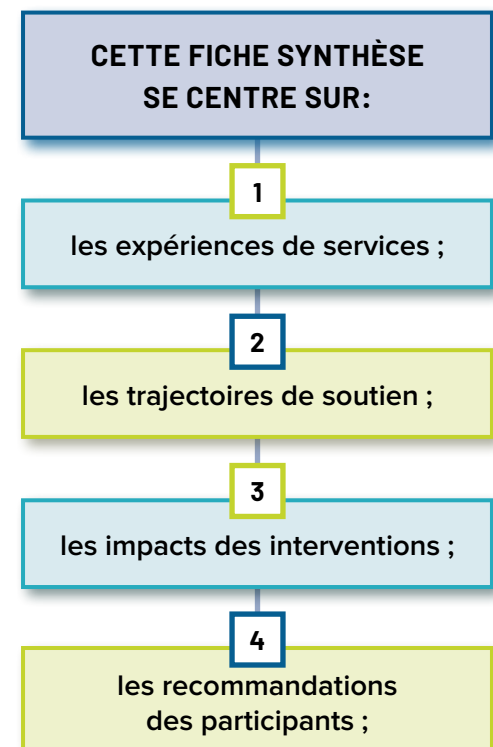


Boulebsol, C., Lévesque, S., Lessard, G., avec la collaboration de J. Laforest et de l'équipe de recherche du projet « Violence conjugale lors de la période périnatale et parentalité : documenter et comprendre, pour mieux intervenir et soutenir »

## Problématique

Cette fiche est la seconde d'une série de deux fiches consacrées à une partie des résultats d'une recherche partenariale et interdisciplinaire menée sur la violence conjugale en période périnatale (VCP), c'est-à-dire sur la coercition exercée sous différentes formes par un homme sur sa conjointe entre le moment où cette dernière devient enceinte jusqu'au deux ans de l'enfant. Au Québec comme au Canada, il est estimé que la problématique concerne une femme sur dix (Agence de la santé publique du Canada, 2009; Lévesque et Julien, 2019). Il existe encore peu de recherches féministes sur la violence conjugale (VC) à partir de la perspective des hommes auteurs et encore moins en période périnatale (Bourassa et al., 2013; Håland et al., 2016; Kelly & Westmarland, 2016; Thompson-Walsh et al., 2018). Ce manque de connaissances a pour effet de limiter la compréhension de ce phénomène préoccupant et restreint l'élaboration d'interventions capables de soutenir ces pères dans leur conscientisation, leur responsabilisation et le changement de comportements (Peled & Perel, 2007; McGuinn et al., 2017; Scott et al., 2018). Si la première fiche présente les résultats de la recherche concernant les trajectoires et les formes de VCP exercée ainsi que les contextes aggravants repérés par les participants, cette deuxième contribution se centre sur les expériences de services, les trajectoires de soutien, les impacts des interventions et les recommandations des participants.

Il est documenté que pour éviter ou mettre fin à la VC, les hommes ont besoin d'être compris et accompagnés sur deux composantes centrales : 1) au niveau de la VC pour éviter la victimisation de leur conjointe et éventuellement des enfants; et 2) au niveau de leurs compétences parentales afin de renforcer une paternité responsable et positive pour leur(s) enfant(s) (Håland et al., 2014). L'accès volontaire à des services adaptés peut éventuellement les soutenir en ce sens (Bourassa et al. 2014).



Afin de contribuer au développement d'interventions adaptées à leurs réalités dans l'optique de favoriser la sécurité et le bien-être des enfants et des femmes et d'accompagner les hommes désireux de changer leurs comportements, nous avons mené une recherche qualitative auprès de six hommes se reconnaissant comme auteurs de VCPP.

## Cadre théorique et méthodologique

Nous nous sommes appuyées sur un cadre théorique combinant la théorie des parcours de vie (Gaudet, 2014) et l'approche féministe intersectionnelle (Hill Collins et Bilge, 2016) afin de rendre compte de manière séquentielle et compréhensive de trajectoires et de profils diversifiés. Il était visé de rencontrer dix pères correspondant aux critères suivants : avoir 18 ans et plus, être le père d'un enfant avec lequel il y a eu des contacts dans l'année où se déroulait la recherche et se reconnaître comme ayant été auteur de VCPP dans les cinq dernières années. En dépit d'efforts soutenus et de stratégies de recrutement variées déployées dans différents milieux communautaires, institutionnels et de loisirs, de même que sur les réseaux sociaux, ce sont finalement six pères qui ont été rencontrés entre mai 2018 et juillet 2019. Ils ont été recrutés via les groupes de soutien aux hommes qu'ils fréquentaient (n=3), des groupes communautaires (n=2) et les annonces en ligne (n=1). Des entretiens semi-dirigés ont été menés puis analysés de manière thématique afin de dégager des unités de sens et des matrices de relations (L'Écuyer, 1987; Miles et Huberman, 2003).

**6** ENTRETIENS  
semi-dirigés  
**2018-2019**

## Présentation des participants

Quatre participants étaient nés au Canada, tandis que deux autres étaient immigrants. Un participant avait moins de 35 ans, trois participants avaient entre 36 et 45 ans et deux autres étaient âgés de plus de 46 ans. Alors que la majorité des participants se reconnaissait comme hétérosexuel, un homme s'identifiait comme homosexuel. Trois d'entre eux ont rapporté avoir complété des études universitaires, deux autres avaient mené des études collégiales et un autre a rapporté un niveau d'éducation primaire-secondaire. Quatre participants étaient séparés de la conjointe avec laquelle ils avaient exercé de la VCPP. Quatre participants avaient un enfant, un homme en avait deux et un autre en avait quatre. Au moment des entretiens, tous bénéficiaient de services en lien avec leurs comportements violents. Pour une présentation détaillée des participants de la recherche, nous référons les lectrices et lecteurs à la [première fiche](#) de cette série.

## RÉSULTATS

### 1. Expérience de services

#### 1.1. Éléments favorisant la prise de conscience quant à la violence exercée et la recherche de soutien

Plusieurs éléments semblent se combiner afin de sensibiliser les hommes auteurs de VCPP à la nécessité d'aller chercher du soutien au-delà de leur ami·e·s ou de leur famille. L'escalade des comportements de violence, la rupture d'avec la conjointe, la relation à l'enfant incluant des comportements de violence et de contrôle pouvant mener à un signalement à la DPJ et une expérience antécédente positive de soutien contribuent à favoriser la recherche de services.

Dans une situation, c'est la conjointe elle-même qui a fait les recherches pour les ressources et a demandé à son partenaire de les consulter. À l'inverse, un participant rapporte que c'est sa conjointe qui refusait de dévoiler la situation à leur médecin : « *Alors, elle ne voulait pas du tout que je parle et elle me disait : « Si tu fais ça, là... Je te laisse ! » [...] c'est pour ça je ne voulais pas en parler à aucun médecin, parce qu'elle m'interdisait d'en parler* » (P1). Si quatre participants n'étaient plus en couple avec la mère au moment de l'entretien, pour l'un d'eux, cela a été l'occasion de réaliser qu'il exerçait de la violence : « *Elle m'a laissé, parce que je lui parlais mal, je ne la respectais pas* » (P3). Pour un autre, ce n'est pas la rupture, mais la perte du contact avec les enfants à la suite d'un signalement qui a été un point tournant dans la recherche d'aide.

Certains hommes ont mentionné qu'ils avaient commencé à redouter leur propre réaction, à ne plus se reconnaître et ne plus être capables de contrôler ni leur colère, ni leur violence. Par exemple, un participant a partagé à ce sujet : « *J'avais peur de moi. J'avais envie de l'étrangler, tellement j'étais exaspéré par elle [...] J'avais peur de moi-même, là ! J'avais peur de... de ne plus me contrôler* » (P1). En ne se reconnaissant plus et en réalisant l'écart entre ce qu'ils souhaitaient être et ce qu'ils étaient devenus, les participants ont décidé de chercher du soutien.

Pour plusieurs, la prise de conscience concernant la violence perpétrée a été provoquée par un questionnement sur leur rôle de père, la figure paternelle qu'ils souhaitent investir et la volonté d'offrir à leur enfant un environnement calme et agréable : « *C'était vraiment dans l'optique de oui, régler mon problème, mais surtout de faire en sorte que mon fils arrive, vienne au monde dans notre maison dans un contexte autre que celui qui se produisait avant qu'il soit là* » (P5). Le passage d'une violence dirigée vers la conjointe à des comportements de violence envers les enfants a aussi contribué à la sensibilisation des pères quant à la gravité de leurs actions. À ce propos, un participant remarque :

« *L'événement déclencheur qui m'a fait aller voir ce groupe de soutien-là, c'est que ma fille un moment donné, j'y ai serré le bras pour la remettre à l'ordre. Puis elle est allée voir ma femme sans me le dire à moi... : « Maman, j'aime pas ça quand papa m'fait mal ». Fait que là je suis vraiment allé chercher de l'aide beaucoup plus loin là, que le simple psychologue deux-trois fois [par] année ! »* (P4).

En réalisant l'impact de la violence sur les enfants, plusieurs pères ont compris la nécessité d'être soutenus dans le processus de modification de leurs comportements. Ainsi, plusieurs rapportent avoir eu besoin d'outils pour adopter un regard critique sur leurs gestes, comprendre la violence et ses impacts, être en mesure de la prévenir notamment en étant attentif à leurs émotions et les manières de les exprimer, voire de les gérer : « *j'suis allé faire un suivi psychologique et tout ça, pour essayer de régler ces choses...juste pour prendre un p'tit pas de recul...* » (P6).

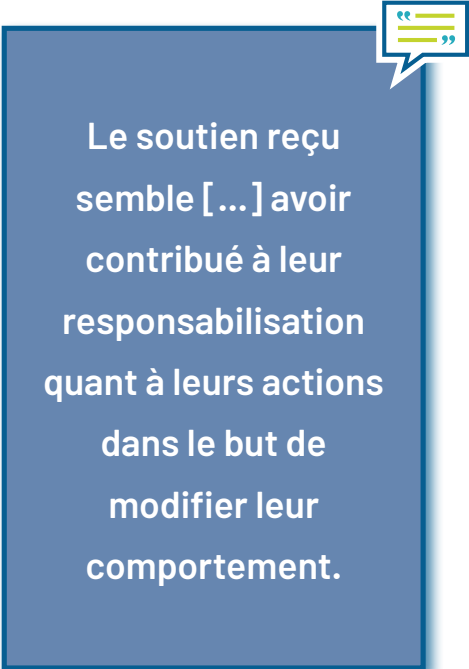
## 1.2. Différents types de soutien sont possibles, parfois de manière complémentaire

Tous les participants ont eu recours à du soutien quant à leurs comportements violents pendant la période périnatale. On observe trois patrons de fréquentation des services : un père a consulté avant, pendant et après la grossesse de sa conjointe; un autre a eu du soutien pendant et après la grossesse; tandis que quatre participants ont utilisé des ressources en ce sens pendant la période postnatale uniquement. Plusieurs avaient également consulté des ressources individuellement dans les mois ou les années qui ont précédé la VCPP et ce, pour d'autres raisons (problèmes de santé physique, toxicomanie, troubles de l'humeur, etc.). D'ailleurs, des pères (n=3) se sont d'abord confiés à des professionnel-le-s qu'ils connaissaient avant de chercher du soutien spécifique à la violence exercée. Aucun des participants n'avait arrêté les suivis au moment où nous les avons rencontrés. Au contraire, plusieurs redoutaient la fin de ces interventions et espéraient pouvoir les poursuivre sur une période plus ou moins longue.

De façon générale, les pères ont consulté des groupes de soutien pour hommes ayant des comportements violents (n=5), des psychologues (n=3) via les programmes d'aide aux employé-e-s, le CLSC ou en bureau privé, des professionnel-le-s des services sociaux (n=2), la Direction de la protection de la jeunesse (n=2), des ressources spirituelles (n=2) ou encore des organismes communautaires autres que ceux dédiés aux comportements violents (n=2). Il semble que la complémentarité du soutien individuel et du soutien en groupe ait été appréciée par les participants. Si plusieurs ont abordé ce sujet soit avec des leaders de leur communauté religieuse, des psychologues ou encore des médecins de famille, ils ont aussi eu recours à des dispositifs collectifs, bien que l'exposition de leur intimité devant un groupe ait pu représenter un défi au début : « *ça été quand même très confrontant pour moi... Ça été une grande leçon d'humilité... d'aller chercher de l'aide en groupe. Individuel, c'est tel que tel, en groupe, c'est autre chose* » (P5).

Finalement, plusieurs participants ont évoqué l'importance du caractère volontaire de l'engagement quant à l'utilisation de services. Par exemple, l'un d'eux, qui a été incarcéré suite à une plainte déposée par sa conjointe, mentionne qu'il n'était ni motivé, ni impliqué, dans les ateliers auxquels il avait accès en prison, comparativement à son implication dans un groupe après sa sortie. Un autre rapporte le décalage ressenti entre les participants : « *on sait très bien que ces thérapies-là, t'sais souvent y'a des gens qui sont judiciairisés... ou c'est pas tout l'monde qui se présente là sur une base volontaire. Moi j'me suis présenté là sur une base volontaire. C'était avec des gars qui ont fait des meurtres, pis des affaires de même là* » (P5).

Dans le même ordre d'idées, des participants ont remarqué que la présence d'hommes dans les groupes résultant d'une injonction du tribunal pouvait créer un décalage dans les motivations des participants d'un même groupe et une forte distinction entre eux : « *dans un groupe d'hommes y'en a qui ont fait d'la prison. J'ai jamais fait d'prison. Y'en a qui ont des trucs de coups et blessures et de voies de fait. Jamais eu ça contre moi là. Vous voyez ?* » (P6).



Le soutien reçu  
semble [...] avoir  
contribué à leur  
responsabilisation  
quant à leurs actions  
dans le but de  
modifier leur  
comportement.

## 2. Impacts des services

S'il a fallu aux participants des éléments de conscientisation pour recourir à des services dans un premier temps, le soutien reçu semble par la suite avoir contribué à leur responsabilisation quant à leurs actions dans le but de modifier leur comportement. Un autre impact rapporté renvoie à la construction d'une forme de paternité qui se distingue de celle qu'ils connaissent jusqu'à maintenant.

### 2.1. Devenir conscient de la gravité et des impacts de la VC exercée et prendre ses responsabilités

La conscientisation se produit notamment par l'accès à une information juste sur les différentes formes de violence et leurs répercussions : « *c'est important de nommer et d'identifier, clarifier, tous les événements. Parce que c'est... c'est important. Pas minimiser* » (P3). Un père a ainsi réalisé qu'il exerçait de la violence sexuelle et un autre a pu reconnaître que son comportement était coercitif, même s'il n'avait eu pas recours à la violence physique : « *T'sais, mais... mais c'est là que j'... que j'... j'ai pris conscience que la...t'sais la VC, souvent on pense que c'est sacrer une volée à sa blonde là. Mais c'est... c'est... c'est beaucoup plus large que ça là* » (P5). Plusieurs rapportent avoir eu besoin de mieux comprendre la dynamique de VC pour changer les comportements et désamorcer les situations : « *Il y avait que je voulais mieux comprendre, mais il y avait aussi que je sentais que je commençais à être à bout de nerf* » (P1).



Plusieurs ont également mentionné que les services leur avaient permis de se responsabiliser quant à leurs actes et leurs conséquences sur leur (ex)conjointe et leur(s) enfant(s) : « *Pis c'est... j'm'en rends compte suite à la thérapie, en fait. Parce qu'au départ, j'pensais que... tout était beau, pis c'était pas moi qui étais... que tout était le problème... pis moi je n'avais pas d problème là. T'sais, que l problème, c'était les autres. Pis c'était la situation... c'était les circonstances* » (P5).

Parfois, la prise de conscience a été amorcée par la reconnaissance de leur propre vécu de victimisation, le plus souvent lorsqu'ils étaient jeunes et dans un contexte familial où la violence était dirigée vers eux et banalisée (n=3) : « (...) *je me suis aperçu que j'avais beaucoup de blessures de mon enfance et que je ne les avais pas acceptées. Je commençais à reconnaître que j'avais un besoin d'aide* » (P3).

Le soutien reçu a contribué à diminuer les risques d'aggravation de la VC selon plusieurs pères. Par exemple, un participant commente l'impact du soutien reçu par son psychologue en ces termes :

**Parfois, la prise de conscience a été amorcée par la reconnaissance de leur propre vécu de victimisation, le plus souvent lorsqu'ils étaient jeunes.**

« *Ça fait une grosse différence parce que je pense que s'il n'avait été là, [petit rire] je ne sais pas ce que j'aurais fait. J'aurais peut-être fait des actes de folie. J'aurais peut-être frappé plus, ou je ne sais pas quoi, là. Peut-être que j'aurais plus perdu le contrôle de moi. Alors, oui, ça m'a aidé. Oui, ça m'a aidé.* » (P1).

De la même manière, en s'impliquant dans les rencontres avec les professionnel-le-s, plusieurs rapportent avoir retrouvé du plaisir et se sentir mieux de manière générale. La prise de responsabilité semble aussi réactiver leur capacité à transformer leurs manières d'agir :

« *Ça fait une différence d'abord dans la façon dont moi je suis. Je suis plus heureux. J'suis plus grand. J'suis plus responsable. J'ai repris le contrôle de ma vie, parce que... j'ai arrêté d' minimiser ou de ne pas reconnaître c'que je faisais ou c'que j'avais fait.* » (P6).

À la lumière des témoignages, tous les participants ont fait état de changement dans leurs comportements suite au soutien reçu, même si deux des répondants rapportaient avoir encore des comportements violents au moment de la collecte de données : « *Ça m'a permis d'arrêter d'être dans une espèce de spirale super malsaine, focalisée sur le passé. Un passé négatif... mets-le dans une spirale positive, focalisée sur le futur, sur l'avenir* » (P6).

## 2.2. Devenir l'homme et le père que l'on souhaite être

Il semble que plusieurs pères aient pris conscience également de leur attachement à l'enfant et de leur volonté d'avoir une relation de qualité avec lui :

« *Et moi je... je l'aime, j'aime tellement mon bébé. Moi je pense que c'est comme moi en petit. Et que... il me manque tellement, comme maintenant c'est tous les jours je pleure.* » (P3)

De plus, des changements sont également rapportés en lien avec les compétences parentales et le renforcement de stratégies adéquates pour prendre soin de l'enfant et gérer la charge associée : « *de mieux me gérer, d'être moins colérique, d'être moins explosif, d'être plus patient... (...). J'pense que ça m'a appris à mieux me contenir dans ce genre de situations* » (P5).

Des pères ont aussi mentionné que la participation à des groupes permettait non pas de banaliser, mais de collectiviser les expériences et de créer des liens :

« (...) ça met en relation des hommes ensemble et ça leur permet de discuter de sujets extrêmement profonds, sans tabous, sans jugement. Mais ça, c'est magique. C'est magique, parce qu'on apprend les uns des autres, et on est capable de se comparer et, d'une certaine façon, de se sentir beaucoup moins seul » (P6).

La plupart des participants ont reconnu la nécessité pour eux d'adopter un regard critique sur leurs expériences comme enfant puis comme adulte, et de questionner les modèles dont ils disposaient de manière à construire ensuite un modèle alternatif et positif de paternité dans lequel il leur sera possible de se reconnaître.

### 2.3. Évaluation et recommandations des pères quant aux services

Dans l'ensemble, les pères rencontrés ont fait mention de leur grande satisfaction quant aux services reçus dans le milieu institutionnel, tout comme dans le milieu communautaire. À la lumière des témoignages, les soutiens ont été appréciés dans la mesure où cela a permis le partage d'expérience sans jugement et l'accès à des outils concrets pour modifier les comportements. Cela étant, pour plusieurs, il a fallu attendre d'être bien référés avant d'avoir accès à du soutien spécialisé. Des pères ont mentionné qu'ils auraient eu besoin de services plus rapidement au niveau de la VC. Le référencement n'étant pas toujours optimal, les ressources se révèlent souvent pleines avec des listes d'attente de plusieurs mois. À ce sujet, un participant commente :

« Plus rapidement orienter les pères, (...) les psychologues ou les travailleurs sociaux devraient référer automatiquement à des groupes qui sont spécialisés là-dedans. Euh... moi y'a fallu que j'attende 6 mois avant d'avoir une place... Parce que c'est... c'est plein ! C'est sûr qu'il y a un manque de ressources à ce niveau-là » (P4).

Pour éviter de se retrouver face à un vide dans les services, de trop longs délais d'attentes ou des coûts importants en privé, des participants ont nommé l'importance d'agir de façon préventive sur la VC. Cela signifie notamment pour eux d'être en mesure d'identifier les émotions vécues, d'arriver à désamorcer les sentiments de colère qui peuvent mener à la violence et de reconnaître assez rapidement les situations où leurs comportements relèvent de la violence et du contrôle, au-delà du conflit.

Finalement, plusieurs insistent sur l'importance d'offrir des espaces sans jugement où les intervenant-e-s font preuve d'empathie. Par exemple, un père mentionne avoir apprécié la réaction des policier-e-s suite à un appel de sa conjointe :

Ils m'ont dit : « Ça va. On n'est pas ici pour te juger et on est venu ici pour, si t'as besoin d'aide, on est là pour ça. On va pouvoir te référer et tout ». Pis, ils m'ont dit : « On a déjà parlé avec la maman de ton fils et on a donné aussi un endroit [pour] quelle puisse aller chercher de l'aide » (P3).

Quelques-uns insistent d'ailleurs sur cette première étape que représente l'écoute active, avant de passer à celle de la recherche de solution.

## Discussion

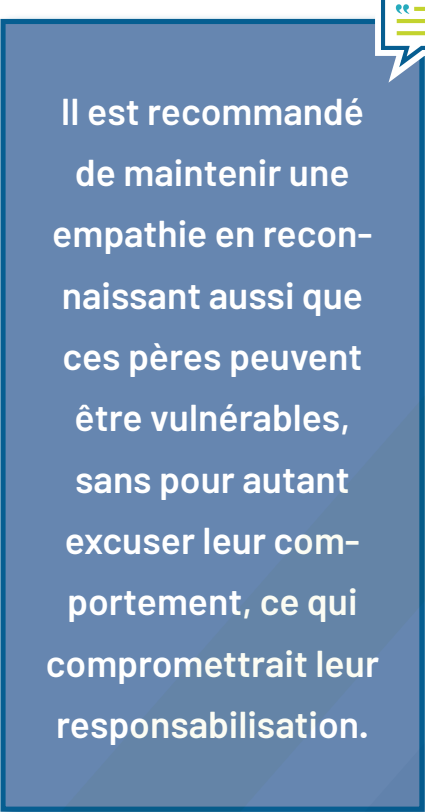
L'objectif de ce volet de la recherche dédié à l'expérience des pères se reconnaissant comme auteurs de VCPP était de mieux comprendre leur trajectoires et l'impact des services avec lesquels ils ont été en interaction d'une part, et d'autre part de dégager ensuite des recommandations pour les pratiques et de futures recherches.



À l'instar d'autres recherches (McGuinn et *al.*, 2017), nos résultats témoignent d'expériences positives en lien avec l'intervention en matière de violence pour les hommes auteurs. Selon les répondants, la conscientisation se fait par étape et sur des périodes prolongées, à la fois au niveau de l'usage de VC et de l'investissement dans la paternité. Comme cela a été rapporté par plusieurs participants, il est documenté qu'il peut être difficile, au début d'une démarche en relation d'aide, de s'identifier comme violent, et que plusieurs hommes ont tendance à se distinguer des autres auteurs (Håland et *al.*, 2016), notamment parce qu'ils n'ont pas recours à de la violence physique (Edin et *al.*, 2009). On comprend ainsi que la conscientisation relève d'un processus dynamique (Bourassa et *al.* 2013), qui implique plusieurs leviers. Par exemple, les pères peuvent éventuellement être sensibilisés à leur socialisation et à leurs propres expériences de victimisation (Håland et *al.*, 2014). Comme cela a été rapporté ailleurs (Edin et *al.*, 2009; Bourassa et *al.* 2013), le fait de participer à des groupes de soutien ou d'avoir des consultations individuelles avec un-e professionnel-le leur permet le développement de stratégies alternatives et l'acquisition d'outils de gestion des émotions et de contrôle de la colère, en plus de les responsabiliser sur la gravité de la violence et de ses conséquences.

Ensuite, il est documenté que certains pères ont peur de perdre la face ou d'être stigmatisés lorsqu'ils reconnaissent qu'ils ont besoin de changer leurs comportements et de mettre fin à la VC (Perel et Peled, 2008; Håland et *al.*, 2014; 2016). C'est pourquoi il apparaît stratégique de proposer une intervention qui, sans banaliser la violence, offre un espace d'écoute active, respectueux et empathique. Il est recommandé de maintenir une empathie en reconnaissant aussi que ces pères peuvent être vulnérables, sans pour autant excuser leur comportement, ce qui compromettrait leur responsabilisation (Bourassa et *al.* 2014; Håland et *al.*, 2016). Puisque les pères rencontrés se sont d'abord confiés à des professionnel-le-s qu'ils connaissaient ou avec lequel-le-s il y avait une proximité ou une accessibilité facilitée (ex : programme d'aide aux employé(es)), cela porte à croire que tout-e-s les intervenant-e-s peuvent être amené-e-s à repérer un comportement problématique de violence et à référer ces hommes à des organismes plus spécialisés. Ce n'est pas tant le mandat ou le contexte qui semblent importants, mais bien la proximité, l'existence d'un lien et d'une confiance minimale qui semblent favoriser les dévoilements de ces pères.

Si les pères décident d'entreprendre une démarche pour obtenir du soutien, il semble que ce soit avant tout pour préserver ou construire un lien de qualité avec leur(s) enfant(s). Il semble aussi que tous les pères, sauf un, étaient préoccupés de l'impact de la VC sur leurs enfants<sup>1</sup>. La majorité des répondants ont partagé leur préoccupation quant à l'impact de leurs comportements sur leur enfant, principalement la peur que ces derniers reproduisent aussi ce genre d'attitude et le souci que leur relation et leur lien d'attachement se dégradent. D'autres études rapportent les mêmes observations (Perel et Peled, 2008; Bourassa et *al.*, 2013; Håland et *al.*, 2014; Håland et *al.*, 2016). Pour plusieurs pères rencontrés qui ne voient plus leurs enfants de manière quotidienne, la volonté de renouer avec eux et d'établir plus de contacts réguliers constitue un véritable levier de motivation quant à leur participation à des suivis (Håland et *al.*, 2016). Les témoignages démontrent aussi, dans la plupart des cas, une volonté de construire une identité masculine et paternelle plus positive et valorisante. Or, la présence résiduelle de modèles parentaux rigides, voire violents, ou l'absence d'une figure paternelle positive (dans une moindre mesure d'une figure maternelle), constituent une entrave dans la construction d'une identité paternelle alternative (Perel et Peled, 2008; Bourassa et *al.*, 2013; Bourassa et *al.*, 2014; Håland et *al.*, 2014). Il est documenté que les enfants ont besoin que leur père reconnaisse la violence



**Il est recommandé de maintenir une empathie en reconnaissant aussi que ces pères peuvent être vulnérables, sans pour autant excuser leur comportement, ce qui compromettrait leur responsabilisation.**

1 Celui qui ne l'a pas mentionné avait un enfant de moins d'un an et s'était séparé de la mère lorsque le bébé avait quelques mois.

exercée sur la mère ou sur eux afin de pouvoir construire une relation basée sur la confiance et la responsabilisation de l'auteur plutôt que des victimes (Lamb, Humphreys & Hegarty, 2018). De ce fait, il est recommandé d'accompagner les hommes dans le questionnement critique de ces représentations et dans la construction de nouveaux modèles, capable de garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des relations égalitaires et exemptées de violence avec les femmes (Scott et al., 2018).

Enfin, si aucun père rencontré n'a rapporté avoir abandonné le programme de rencontres avec un-e professionnel-le quant à la VC, il est documenté que les hommes aux comportements violents ayant une problématique de consommation ou de santé mentale sont plus à risque d'interrompre le processus avant la fin de celui-ci (Léveillé et al. 2020). Il y a là une piste intéressante pour les milieux de pratique à retenir, dans la mesure où la cooccurrence de problématiques de VC, de consommation et de troubles de santé mentale influence les trajectoires au niveau de la VC et de la parentalité.

Les résultats de cette étude doivent toutefois être interprétés en regard des limites qui leur sont associées. Une des limites méthodologiques réside dans le petit échantillon qui ne permet pas d'atteindre une saturation empirique. Ces résultats ne peuvent pas, en ce sens, prétendre représenter l'expérience des pères auteurs de violence conjugale pendant la période périnatale. Les hommes auteurs de VC ne constituent pas un groupe homogène. Leurs parcours de vie s'inscrivent souvent dans des contextes où sont présents notamment des déterminants sociaux d'oppression et de marginalisation, dont notre petit échantillon ne suffit pas à rendre compte (Fleck-Henderson & Areán, 2004; Labarre & Roy, 2015). Une autre limite est corolaire aux critères d'inclusion, dans la mesure où les participants se reconnaissaient comme auteurs de VCPP, ce qui n'est pas le cas de tous les hommes ayant des comportements violents. Enfin, tous les répondants avaient amorcé des suivis avec des professionnel-le-s afin de comprendre leurs comportements et ses impacts et de les changer de manière à ne plus exercer de violence à l'encontre de leur partenaire ou de leur enfant. On peut formuler l'hypothèse que ce soutien les aide à prendre de la distance critique par rapport à la situation et à assumer en partie ou en totalité leur responsabilité, ce qui n'est pas le cas de tous les auteurs de VC en général et de VCPP en particulier (Bourassa et al. 2014).

## Conclusion

Ce projet contribue, à l'instar des études antérieures, à documenter le recours aux services de pères auteurs de VC, en ciblant précisément la période périnatale. Malgré la taille réduite de l'échantillon, des pistes de réflexion et d'interventions sont proposées. Toutefois, de plus amples recherches sont à mener sur les liens entre les identités masculines, la violence conjugale et la paternité (Perel et Peled, 2008; Bourassa et al., 2013, 2014; Edin et Nilsson, 2016). Les résultats engendrés pourraient permettre d'adapter les pratiques de conscientisation auprès des pères, de les accompagner pour développer un regard à la fois critique et empathique sur leur propre histoire de vie afin de les encourager ensuite à être actif dans la construction de nouvelles identités et la mise en œuvre de comportements exempts de violence.



## Références

- Agence de santé publique du Canada. (2009). *Ce que disent les mères: L'enquête canadienne sur l'expérience de la maternité*. Gouvernement du Canada <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/rhs-ssg/pdf/survey-fra.pdf>
- Bourassa, C., Turcotte, P., Lessard, G. & Labarre, M. (2013). La paternité en contexte de violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 33(1), 149-167. <https://doi.org/10.3917/rief.033.0149>
- Bourassa, C., Labarre, M., Turcotte, P., Lessard, G., & Letourneau, N. (2014). Violence conjugale et paternité: les défis de l'intervention sociale. *Service social*, 60(1), 72-89. <https://doi.org/10.7202/1025134ar>
- Hill Collins, P., & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*, Cambridge, UK ; Malden, MA: Polity Press.
- Edin, K., Hogberg, U., Dahlgren, L., & Lalos, A. (2009). The Pregnancy Put the Screws On: Discourses of Professionals Working With Men Inclined to Violence. *Men and Masculinities*, 11(3), 307–324. <https://doi.org/10.1177/1097184X06294010>
- Edin, K., & Nilsson, B. (2014). Men's violence. narratives of men attending anti-violence programmes in sweden. *Women's Studies International Forum*, 46(C), 96–106. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2013.12.006>
- Fleck-Henderson, A., & Areán, J. C. (2004). *Fathering After Violence: Curriculum Guidelines and Tools for Batterer Intervention Programs*. Retrieved from San Francisco: [https://www.futureswithoutviolence.org/userfiles/file/Children and Families/Breaking Cycle Part1.pdf](https://www.futureswithoutviolence.org/userfiles/file/Children%20and%20Families/Breaking%20Cycle%20Part1.pdf)
- Gaudet, S. (2013). Comprendre les parcours de vie: une lecture au carrefour du singulier et du social. In S. Gaudet, N. Burlone, & M. Lévesque (Eds.), *Repenser les familles et ses transitions. Repenser les politiques publiques* (pp. 15-51). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Håland, K., Lundgren, I., Eri, T., & Lidén, E. (2014). The Meaning of Men's Experiences of Becoming and Being Fathers, in Men Who Have Subjected Their Partners to Violence. *Fathering A Journal of Theory Research and Practice about Men as Fathers*, 12, 178-195.
- Håland, K., Lundgren, I., Liden, E., & Eri, T. S. (2016). Fathers' experiences of being in change during pregnancy and early parenthood in a context of intimate partner violence. *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-being*, 11(30935), 1-10. <http://dx.doi.org/10.3402/qhw.v11.30935>
- Labarre, M., & Roy, V. (2015). Paternité en contexte de violence conjugale : Regards rétrospectif et prospectif. *Enfances, familles et générations*, 22, 1-26. <https://doi.org/10.7202/1031117ar>
- Lamb, K., Humphreys, C., & Hegarty, K. (2018). "your behaviour has consequences": children and young people's perspectives on reparation with their fathers after domestic violence. *Children and Youth Services Review*, 88, 164–169. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.03.013>
- L'Écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu: notions et étapes. In J.-P. Deslauriers (Ed.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-64). Sillery, QC : Les Presses de l'Université du Québec.
- Léveillé, S., Touchette, L., Ayotte, R., Blanchette, D., Brisson, M., Brunelle, A., Turcotte, C. & Lévesque, C. V. (2020). L'abandon thérapeutique, une réalité chez des auteurs de violence conjugale: Mieux comprendre les caractéristiques psychosociales de ces hommes. *Psychothérapies*, vol. 40(1), 39-51. <https://doi.org/10.3917/psys.201.0039>
- Lévesque, S. et Julien, D. (2019). Violence conjugale en période périnatale. Dans M. E. Clément, D. Julien, S. Lévesque et J. Flores (dir.), *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4<sup>e</sup> édition de l'enquête* (chap. 4, p. 103-122). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- McGinn, T., McColgan, M., & Taylor, B. (2020). Male ipv perpetrator's perspectives on intervention and change: a systematic synthesis of qualitative studies. *Trauma, Violence & Abuse*, 21(1), 97–112. <https://doi.org/10.1177/1524838017742167>
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* : De Boeck.
- Peled, E., & Perel, G. (2007). A conceptual framework for fathering intervention with men who batter. In J. L. Edleson & O. J. Williams (Eds.), *Parenting by men who batter: New directions for assessment and intervention* (pp. 85-101). New York (NY): Oxford University Press.
- Perel, G., & Peled, E. (2008). The fathering of violent men constriction and yearning. *Violence Against Women*, 14(4), 457-482. <https://doi.org/10.1177/1077801208314846>
- Thompson-Walsh, C. A., Scott, K. L., Dyson, A., & Lishak, V. (2018). Are we in this together? post-separation co-parenting of fathers with and without a history of domestic violence are we in this together? *Child Abuse Review*, 27(2), 137–149. <https://doi.org/10.1002/car.2510>
- Scott, K. L., Thompson-Walsh, C., & Nsiri, A. (2018). Parenting in Fathers Who Have Exposed Their Children to Domestic Violence : Identifying Targets for Change. *International Journal on Child Maltreatment: Research, Policy and Practice*, 1(1), 51-75. <https://doi.org/10.1007/s42448-018-0004-0>

---

1 **Chercheure principale** : Sylvie Lévesque, UQAM

**Co-chercheurs** : Marie-Ève Clément, UQO; Mylène Fernet, UQAM; Julie Poissant, UQAM; Geneviève Lessard, ULaval; Nadia Giguère, CIUSSS Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CS-MTL); Chantal Lavergne, CIUSSS-CS-MTL

**Partenaires** : Jasline Flores, Institut de la Statistique du Québec (ISQ); Julie Laforest, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ); Alena Valderrama, Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine (CHU-SJ); Rémi Bilodeau (du début du projet à octobre 2019) et André Tardif (de décembre 2019 à la fin du projet), À cœur d'homme; Louise Boucher (du début du projet à octobre 2018), Amélie Landry et Marie-Noëlle Angers (d'octobre 2018 à la fin du projet), Réseau des centres de ressources périnatales du Québec (RCRPO); Kathy Mathieu, Table Carrefour Violence conjugale Québec-Métro (TCVC Québec Métro); Mylène Bigaouette, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes; Maëcha Nault, Maison de naissance Côte des Neiges; Monica Dunn, Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)

**Sources de financement** : Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien du Ministère de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec et du Fonds de recherche du Québec : Société et cultures, dans le cadre du programme « actions concertées en matière de violence conjugale ».

**Certifications éthiques** : Comité d'éthique de la recherche en Dépendance, Inégalités sociales, Santé publique du Centre interuniversitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Sud-de-l'Île-de-Montréal (référence : MP-DIS-1718-39). Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal (référence : 2490\_e\_2018).

**Étudiantes impliquées** : coordonnatrice de recherche : Carole Boulebsol, UQAM-UdeM; auxiliaires de recherche, UQAM : Catherine Rousseau, Mélusine Dumerchat, Émilie Blanchette, Julie Tran, Claudelle Brazeau, Alexandra Toupin.

